

Arrêtés du Gouvernement de la Communauté française relatifs à une promotion

Extraits

A.Gt. 10-08-2023

M.B. 29-01-2024

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 août 2023, Madame Isabelle ANCKAERT est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice adjointe - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, à dater du 1^{er} septembre 2023.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 août 2023, Madame Céline SOMJA est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice adjointe - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, à dater du 1^{er} septembre 2023.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 août 2023, Madame Laura LEKEUX est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, à dater du 1^{er} septembre 2023.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 août 2023, Monsieur Jonathan LORMANS est nommé, par avancement de grade, au grade de directeur - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, à dater du 1^{er} septembre 2023.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 août 2023, Madame Nathalie TODDE est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, à dater du 1^{er} septembre 2023.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 août 2023, Madame Nathalie VANTILBORGH est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice - catégorie du grade : administratif - groupe de qualification : 1, à dater du 1^{er} septembre 2023.

Conformément aux lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, une requête signée et datée peut être introduite contre chacune de ces nominations endéans les soixante jours après cette publication.

La requête identifiant les parties ainsi que l'acte attaqué et exposant les faits et moyens doit être envoyée sous pli recommandé à La Poste au Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles.

Toute personne justifiant d'un intérêt peut obtenir une copie conforme de ces arrêtés de nomination auprès de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.